

NORMES GRAPHIQUES DU CHUM

Logos	Espace de protection	Couleurs
Dimensions	Insertion	Utilisations incorrectes

Les présentes normes contiennent des indications relatives aux diverses applications possibles du logo et à l'utilisation des couleurs. Pour toute question concernant ces normes, veuillez communiquer avec :

M. Pierre Duchesneau
Responsable de la production multimédia
514 890-8000, poste 27583
pierre.duchesneau.chum@ssss.gouv.qc.ca

Lexique

Logo : identification visuelle comprenant le symbole et le nom de l'organisation.
Symbole : élément du logo qui identifie graphiquement la société.
Signature : partie écrite du logo.

Logos du CHUM

haut

Le CHUM s'est doté d'un logo distinctif, pierre d'assise de nos communications et de l'image de notre centre hospitalier.

Le symbole, formé de trois traits principaux, réfère aux trois hôpitaux d'origine. Il rappelle un M stylisé dénotant l'enracinement du CHUM à Montréal et à l'Université de Montréal. Le bleu, couleur officielle de cette université, accentue la vocation d'enseignement du centre hospitalier et le caractère à la fois dynamique et rassurant d'une entreprise orientée tant vers les soins à la population que vers l'enseignement, la recherche, l'évaluation des nouvelles technologies et la promotion de la santé.

Le choix des caractères typographiques, dont la densité est tempérée par quelques rondeurs, va dans le même sens. Il témoigne de l'envergure et de la nature de l'institution tout en rappelant que le CHUM est d'abord et avant tout un lieu d'humanisme et de compassion.

De ce logo sont dérivés les logos du Centre de recherche et de la Fondation. Les mêmes normes d'identification visuelle s'appliquent à tous ces logos.

Voici nos logos :



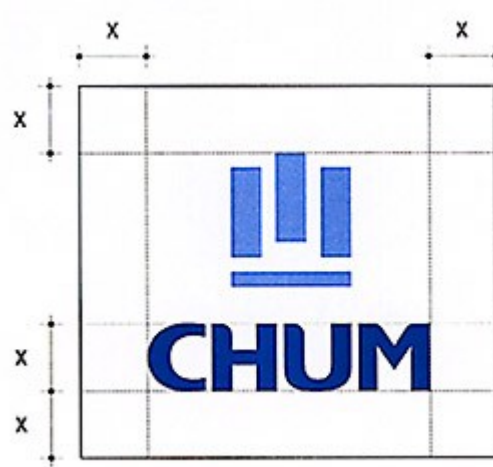
Remarque : Les couleurs qui apparaissent à l'écran de votre ordinateur ne sont pas parfaitement fidèles aux couleurs pantone officielles et pourront également varier d'une imprimante à une autre. Pour vous assurer d'une impression respectant les normes, utilisez les logos en noir et blanc. Si vous utilisez les logos couleur sur un document officiel, communiquez par courriel avec le service audiovisuel en cliquant sur l'hyperlien ou par téléphone au 514 890-8000, poste 27286.

Espace de protection

haut

Pour que rien ne vienne nuire à sa visibilité, le logo est au cœur d'un espace de protection qui doit toujours être respecté. Cet espace correspond à la hauteur des lettres constituant le mot CHUM et doit être reporté des quatre côtés du logo. Il est impératif de conserver cet espace libre en tout temps. La grille suivante illustre la zone

de protection qui doit entourer les composantes du logo. Cette zone doit obligatoirement rester vierge de tout élément graphique, quelle que soit la surface d'impression ou l'utilisation que l'on entend faire de la pièce arborant le logo. Voici la zone de protection qui doit être respectée :



Couleurs des logos

haut

Pour assurer un meilleur impact visuel, les logos doivent généralement être utilisés dans leurs deux couleurs officielles, soient le bleu pantone 301 pour le lettrage et les couleurs suivantes pour les autres éléments :

- Bleu pantone 279 pour le logo du CHUM
- Vert pantone 563 pour le logo du Centre de recherche
- Or pantone métallique 8660 pour le logo de la Fondation du CHUM

Dimensions du logo

haut

La hauteur minimale du logo est fixée à 10 mm (0,4 pouce). Bien entendu, le logo ne doit jamais être déformé. La signature visuelle doit en tout temps rester proportionnelle au symbole.

Insertion d'un logo dans un document Word, Excel et Powerpoint

haut

Dans la barre d'outils de Word et d'Excel, vous pouvez obtenir les logos les plus fréquemment utilisés en cliquant sur l'onglet Logos.

Sinon :

- Sélectionner : Insertion
- Sélectionner : Image
- Sélectionner : À partir du fichier
- Choisir le dossier Logos CHUM qui se trouve sous Bureau/Poste de travail/chum sur 'chumnt1'(I:)/Clipart
- Y sélectionner le logo désiré
- Dans Word, cocher la case « dissocier du texte » afin de faciliter le déplacement et le redimensionnement
- Cliquer sur Insérer

Il est possible de redimensionner le logo en partant d'une poignée située dans un des coins que l'on déplacera par la suite en diagonale. C'est la seule façon de ne pas le déformer. Le logo peut être déplacé à l'endroit désiré.

Dans Word, un logo peut être conservé en insertion automatique. Ainsi, lorsque vous avez obtenu la dimension souhaitée d'un logo, l'habillage et l'emplacement désiré, vous n'avez qu'à le sélectionner et le sauvegarder dans « insertion automatique », en le nommant. Tous les nouveaux formats créés sont alors sauvegardés dans l'insertion.

Utilisations incorrectes du logo haut

- Le logo ne doit jamais être utilisé dans des couleurs autres que celles qui sont décrites plus haut.
- Le logo ne doit jamais être utilisé sur un fond à motif ou encore sur un fond foncé.
- Le logo ne doit jamais être utilisé sur un fond photographique ou texturé pouvant nuire à sa visibilité.
- On ne doit jamais accentuer le logo avec des ombres ou un halo.
- Un logo couleur ne devrait jamais être imprimé en noir et blanc, car la qualité d'impression ne serait alors pas au rendez-vous.

Voici quelques exemples de reproduction inappropriée. De telles représentations n'ont pas leur place à l'intérieur d'un programme d'identification visuelle cohérent. Toute exception qui n'aurait pas été traitée dans cette page doit être soumise au responsable des normes graphiques de la Direction des communications, M. Pierre Duchesneau, dont les coordonnées apparaissent plus haut.



Reproduction monochrome d'une autre couleur que noir ou bleu PMS 301



Reproduction en deux couleurs sur fond texturé nuisant à la lisibilité



Reproduction en deux couleurs sur un fond créant une trop grande vibration visuelle



Reproduction en deux couleurs sur fond foncé



Reproduction en deux couleurs sur fond noir



Combinaison des reproductions couleur et inversée